



SCIC sarl KEJAL
2 rue du Petit Pré 22100 QUEVERT
09 81 65 30 46
info@kejal.fr
www.kejal.fr
Siret : 47917849300066
APE : 8559A
Centre de formation : 532208613 22



La certification
Qualité a été
délivrée au titre
de la catégorie

ACTIONS DE FORMATION



Brochure de présentation Module pré-qualifiant **INITIATION À L'ENTREPRENEURIAT ECO-RESPONSABLE, SOCIAL ET SOLIDAIRE**

Module pré-qualifiant préparatoire
aux entrées en formation professionnelle visant la certification
« Entrepreneur-e de projet éco-responsable, social et solidaire » :

- **Formation CREOPSS** en continu (6 mois*)
- **Formation en alternance EPIS** avec une mission projet (12 mois*)

* vacances comprises - dates 2022 non précisées à ce jour

Prochaines dates

**Du 8 novembre 2021
au 15 décembre 2021**

**à QUEVERT 22100
2 rue du petit pré**

VOUS

Dans le champ de l'économie sociale et solidaire (ESS) et du développement durable (DD),

- vous aspirez à créer un projet d'entreprise éco-responsable, social et solidaire
- vous souhaitez découvrir les différentes opportunités professionnelles
- vous souhaitez vous engager dans un projet au sein d'une entreprise locale

Vous avez :

Le désir de créer une activité seul.e.s ou à plusieurs
L'aspiration à vous installer à votre compte
L'envie de créer une entreprise, de vous reconvertir
Une idée innovante qui germe...

Et si j'avais un
projet
éco-responsable,
social et solidaire ?!

Par exemple, celles et ceux qui ont suivi cette formation ont exploré les secteurs d'activité suivants :
brocante textile, artisanat en éco-construction, maraîchage bio, recyclerie-ressourcerie, tiers-lieu culturel...

Le module pré-qualifiant « Initiation à l'entrepreneuriat éco-responsable, social et solidaire » vise à acquérir des connaissances de base sur l'entreprise et le métier d'entrepreneur.e, et à confirmer ou non le souhait d'aller plus loin dans un parcours de pilotage de projet ESS-DD.



La SCIC KEJAL est une Société Coopérative d'intérêt Collectif -SCIC-SARL dont l'objet est de favoriser la création et le développement d'activités concourant au développement durable, écologiquement soutenable et inscrites dans des démarches d'économie sociale, solidaire, locale et équitable. Elle propose des formations professionnelles spécifiquement adaptées à une économie alternative.

↳ Initiation à l'entrepreneuriat éco-responsable, social et solidaire

Public

- Demandeur.se d'emploi (avec ou sans allocations chômage)
- Salarié.e :
 - dans le cadre d'un projet de reconversion professionnelle
 - dans le cadre d'un apprentissage

Accessibilité

Notre centre de formation est conforme à la réglementation en vigueur en matière d'accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre). En fonction des informations renseignées en amont dès l'inscription, nous évaluerons les modalités d'adaptation envisageables au regard de nos possibilités.

Pré-requis

S'intéresser au développement d'activités inscrites dans le champ de l'économie sociale et solidaire et du développement durable, pour :

- **Approfondir son idée de projet**
- **Ou, s'investir dans un projet au sein d'une structure existante :**
 - soit vous recherchez une structure
 - soit vous avez déjà une structure

Lieu

- 2 rue du Petit Pré 22100 QUEVERT
- des lieux ponctuels seront également proposés dans le cadre du programme pour découvrir des sites en activité

Durée et horaires

Durée totale de la formation : **84 heures** soit 4 semaines de 3 jours de 9H15 à 17H15

Forme

En groupe de 12 à 20 personnes, cette formation propose :

- des temps d'interventions avec des apports de connaissances
- des temps de travail collectif et de recherches coopératives
- un accompagnement à la formulation d'un projet à partir des fiches outils données au fur et à mesure
- Un temps d'échanges et de rencontres avec des entreprises locales engagées dans une démarche éco-responsable, sociale et solidaire

Financements

Pour les demandeur.se.s d'emploi : le coût pédagogique est pris en charge par la Région Bretagne dans le cadre du programme QUALIF EMPLOI (prescription Pôle Emploi nécessaire). Pour les personnes ne disposant plus d'indemnités de chômage, une aide financière peut être sollicitée auprès de la Région Bretagne dans le cadre du programme QUALIF EMPLOI. Le dossier peut être constitué avec l'aide du centre de formation si nécessaire.

Pour les salarié.e.s : prise en charge à étudier selon les situations

Code CPF : 203 - création d'entreprise



Processus visé par module

Méthodologie de projet

- 1** passer de l'idée à un projet

Découverte de l'économie sociale et solidaire et du développement durable

- 2** identifier toutes les activités existantes dans ces domaines et en imaginer des nouvelles

Le projet dans le développement local

- 3 présenter les éléments déterminant un choix de territoire et acquérir des connaissances sur le développement local durable

L'offre de services

- 4** présenter son positionnement professionnel à travers le choix de filière(s) et d'activité(s)

La gestion de l'entreprise

- 5** se familiariser avec le lexique de la finance, du management et acquérir les premières notions en gestion

Les formes juridiques de l'entrepreneuriat

- 6** se repérer dans les principaux critères de choix des formes juridiques, y compris de l'ESS

Les objectifs pédagogiques de chaque module sont détaillés dans le dossier descriptif remis lors de la demande d'inscription.

Démarche à suivre pour s'inscrire

Préalable à toute inscription :

1. demander la **fiche souhait d'inscription** par mail à informations@kejal.fr
2. retourner la fiche souhait d'inscription complétée, demander le descriptif formation à gestioninscription@kejal.fr et si besoin, davantage de renseignements (mail ou RDV tél.)

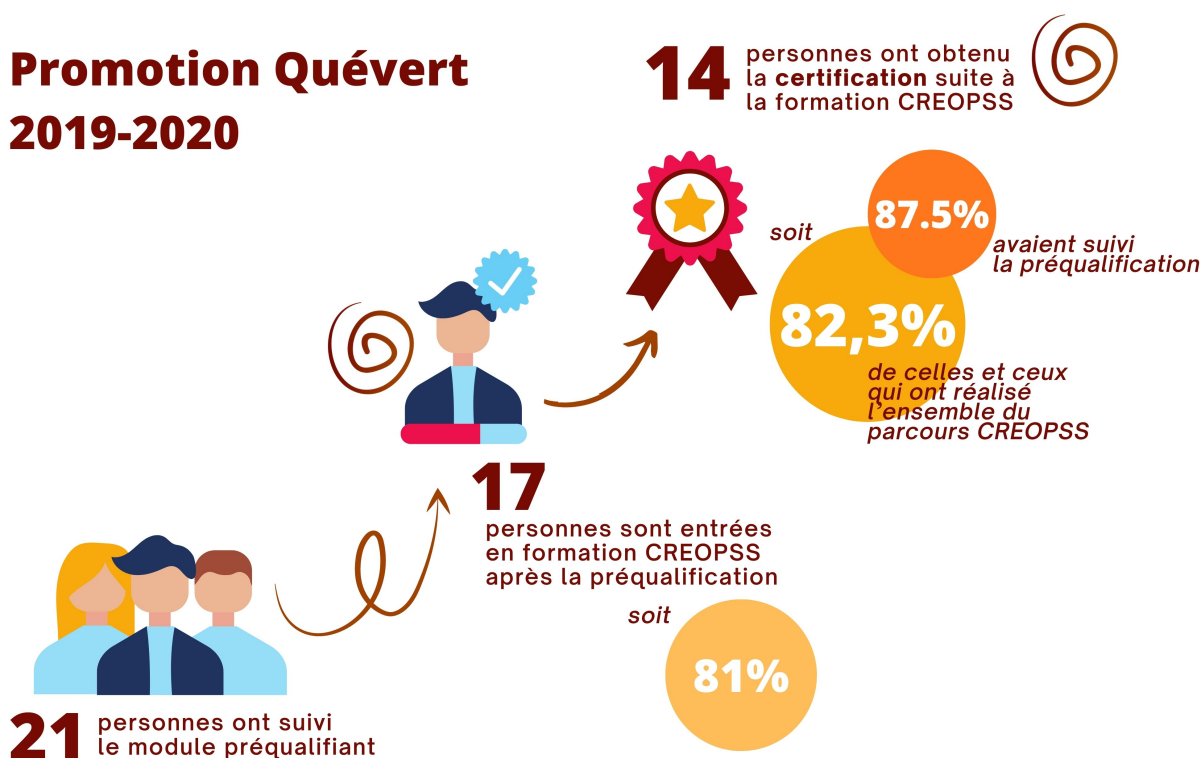
Si vous êtes salarié.e :

1. en retournant la fiche de souhait d'inscription complétée, solliciter un devis et une offre détaillée par mail à l'adresse suivante : infoformations@kejal.fr
2. envoyer ce devis à votre employeur et à l'OPCO
3. dès réception de l'accord de financement, demander le **dossier d'inscription** à gestioninscription@kejal.fr

Si vous êtes demandeur.se d'emploi :

1. rencontrer votre conseiller Pôle Emploi pour effectuer votre demande de formation
2. si votre demande est acceptée, votre conseiller déposera l'offre de formation sur votre espace personnel Pôle Emploi
3. confirmer votre demande en cliquant sur l'offre déposée dans votre espace personnel Pôle Emploi
4. dès que vous disposez de l'accord, demander le **dossier d'inscription** à : gestioninscription@kejal.fr

Promotion Quévert 2019-2020



Références

Lien GREF Bretagne : Formation 2103608F / INITIATION à l'entrepreneuriat éco-responsable, social et solidaire (lien en cours de validation)

Lien site internet KEJAL : <https://www.kejal.fr/formation/formations-a-lentrepreneuriat/initiation/>

Formacode : 32047 : création entreprise

Fiche ROME : M1302 - Direction de petite ou moyenne entreprise

NSF : 310 : Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

Cette formation est mise en œuvre et animée dans le cadre d'un partenariat avec :



et est financée par la Région Bretagne
dans le cadre du Programme
Qualif emploi.

QUALIF Emploi | Région BRETAGNE